



LA SÉCURITÉ

AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

REDOUBLEZ DE PRUDENCE LORSQUE VOUS CIRCULEZ PRÈS DE L'ÉCOLE.

Votre comportement pourrait éviter une collision.

RESPECTEZ LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

COMME ÉLÈVE

- Je traverse avec le brigadier scolaire
- Je traverse aux intersections ou aux passages pour piétons
- Je respecte les feux de circulation et les arrêts obligatoires
- À vélo, j'emprunte les pistes cyclables
- À vélo, je porte mon casque

COMME PARENT

- Je respecte les limites de vitesse en zone scolaire
- Je respecte la signalisation et les règles de stationnement
- Je redouble de prudence en présence d'élèves
- Je respecte les signaux du brigadier scolaire
- Je m'assure que mon enfant est attaché correctement avec sa ceinture de sécurité